

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle – Horticulture ornementale du 15-03-2022 version provisoire

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Version provisoire...
Responsable de la préparation du document	Alain Grifnée - Françoise Bélanger
Date de publication	12 mai 2022
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – page

II. Ordre du jour

1. Validation de l'ordre du jour
2. Validation du procès-verbal de la réunion précédente
3. Résultats élections de 2 producteurs représentants du secteur au sein du Collège des Producteurs.
4. Actualités et état de mise en œuvre des priorités en 2022
5. Divers

III. DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE ET VALIDATION DU PV DE L'AS PRECEDENTE

Le PV est validé par l'ensemble des participants

IV. RESULTATS DES ELECTIONS

Frédéric Droeven (effectif) et Cédric Lecocq (suppléant) sont élus pour 3 ans puisque aucun candidat ne s'est présenté.



V. Actualités et état de mise en œuvre des priorités pour 2022

1. Mise à jour du plan stratégique.

En 2019, le Collège des Producteurs a été mandaté par les autorités wallonnes pour élaborer des Plans Stratégiques de développement pour les différentes filières inscrites dans le Code Wallon de l'Agriculture. Ainsi, pour l'horticulture ornementale, un état des lieux de la filière, une vision sur 10 ans et un plan d'actions avec des trajectoires budgétaires d'investissements ont été menés par la Commission Filière. En 2022, le Collège des Producteurs propose d'en faire une mise à jour. Il est question de mettre à jour l'état des lieux de la filière, de revoir si la vision à 10 ans est toujours d'actualité et d'ajuster le plan d'actions. Depuis 2019, il y a eu des événements qui ont touchés la filière horticole ornementale :

- DPR 2019 – 2024 : 4000 km de haies
- Mars 2020 : Covid-19
- Conscience du réchauffement climatique -> 'Planter des arbres'
- Pénuries de plants
- Spirale de l'inflation : augmentation des coûts de production

Ces éléments vont être pris en considération dans la mise à jour du plan. On va aussi tenir compte d'autres priorités comme l'accès à la terre ou les aides à l'investissement agricole.

2. **Floralies Gantoises : mai 2022**

L'évènement des Floralies Gantoises est un moment important pour l'horticulture belge. Elles ont lieu tous les 5 ans. En 2022, après 2 reports pour cause de Coronavirus, les Floralies de Gand reviennent enfin dans la ville pour l'évènement floral le plus attendu de Belgique, qui se déroulera du 29 juin au 8 mai et dont le thème est 'Mon Paradis, mon jardin terrestre'. Huit producteurs wallons participent avec un stand collectif qui met en valeur les spécificités de l'horticulture wallonne

Coordonnés par la Fédération Wallonne Horticole et le Collège des Producteurs, les 8 producteurs wallons participent pour la 3ème fois aux Floralies (2010, 2016 et 2022) dans un stand commun qui rassemble leur savoir-faire et leurs spécialités :

- Cornus-Plant de Frasnes-lez-Anvaing : les graminées et les sedums pour toitures vertes
- Estevan's Garden de Juprelle : les conifères de collections
- Fleurolex Vitroplant Production de Ferrières : les Rhodo, Azalées Knap Hill et Kalmias
- La Pépinière Choteau de Binche : les érables japonais
- Les Pépinières d'Enghien de Petit-Enghien : les fruitiers palissés
- La Pépinière Le Try de Céroux : les Cornus Kousa et autres arbres de collections
- Phytessia de Tinlot : les orchidées de jardins
- Union Ardennaise des Pépiniéristes de Neufchâteau : les sapins de Noël

3. **Hortifolies : septembre 2022 (vendredi pr professionnels)**



La 1^{ère} édition d'Hortifolies a eu lieu en 2018. Elle avait attiré 500 producteurs et 5000 particuliers. L'objectif est de mettre à l'honneur les différentes filières de l'horticulture wallonne et faire découvrir les caractéristiques et contraintes de l'activité professionnelle de production. Une édition était prévue en septembre 2020 mais elle a dû reportée à cause du Covid. La prochaine édition se tiendra donc sur 3 jours du 16 au 18 septembre 2022 à Gembloux dans le cadre des 150 ans du CRA-W. Les journées du vendredi et du samedi seront consacrées aux professionnels. Les responsables d'espaces verts des communes et entrepreneurs de jardins y seront invités. Le dimanche est une journée dédié au grand public.

4. 4000 km de haies : label « plant produit local »

En 2019, le Gouvernement Wallon s'est fixé comme ambition dans sa Déclaration de Politique Régionale de planter 4000km de haies et/ou 1 million d'arbres. Pour concrétiser cela, il a adopté au 1er avril 2021 le Programme Opérationnel « Yes, We Plant » décliné en 14 fiches-actions. Une de ces fiches-actions concerne la Filière d'approvisionnement de plants et la production rapide de plants wallons. Dans ce cadre, l'UAP a pu bénéficier d'une subvention pour encadre les producteurs forestiers et de plants de haies et Alain Strepenné a été engagé en janvier 2022. Il est aussi prévu de développer un label/charte de qualité plant wallon (local). La charte est en cours d'élaboration.

Le Collège des producteurs continue de participer au projet 4000 km de haies et à la Task Force 'Yes, We Plant'.

5. Certifruit : brochures

Le CRA-W et la FWH, en partenariat avec le Collège des Producteurs et le soutien de la Wallonie, a édité fin 2021 une brochure de 116 pages qui reprend toutes les informations relatives à la plantation d'arbres fruitiers CERTIFRUIT : la description complète des variétés CERTIFRUIT, une aide au choix, des conseils pour la plantation pour la taille et l'entretien.

6. Répertoire des producteurs ornementaux pour les communes

Jusqu'en 2021, l'UAP et le Groupement des pépiniéristes de Lesdain fournissaient dans le cadre de la semaine de l'arbre, 120.000 plants pour les distributions dans les communes ainsi que 18.000 arbres et arbustes pour des projets subsidiés. Une large majorité de ces plants étaient produits en Wallonie. En 2022, la Wallonie a changé son système de subventions en matière de biodiversité. Ainsi, le projet 'BiodiverCité' rassemble en un seul outil les demandes qui étaient préalablement portées par les subventions de la « Semaine de l'arbre », du « Plan Maya » et des « PCDN » ou des programmes tels que « Cimetière nature ». Cette subvention globalisée permet aux communes de disposer d'un budget globalisé de 12.000 euros. Au total, ce sont 225 communes wallonne qui bénéficient de cette subvention en 2022 pour un montant total de 2,15 millions d'€. A charge ensuite pour les communes de réaliser des appels d'offres dont une partie concerne l'achat de plants. La crainte est que les marchés soient attribués à l'offre la moins chère et que ce ne soient plus des productions locales. Pour remédier à cela et mieux faire connaître les producteurs wallons aux communes, le Collège des Producteurs propose de réaliser, avec



la collaboration de la FWH, un répertoire des producteurs wallons du secteur ornemental qui commercialisent ou pourraient commercialiser leurs plantes vers les communes. Cette brochure de +/- 80 pages reprendrait une fiche par producteur (avec photos, coordonnées et explications des spécialités du producteur), des conseils d'aménagement d'espaces verts (exemples de réalisations avec des plantes de producteurs wallons d'annuelles, de vivaces, d'arbres, d'arbustes, de plants forestiers et de plants de haies), des conseils divers (clauses à mettre dans les marchés publics, ...).

7. Wallonie en fleurs : promotion des producteurs auprès des communes wallonnes

Ce label vise à encourager les communes et associations locales (comme des comités de quartier ou de village par exemple) à la végétalisation durable de leur territoire ainsi qu'à la gestion davantage pérenne et écologique de leurs espaces verts. En 2021, pour la 5e édition, 53 candidats (44 communes et 9 associations locales) ont remis leur dossier de candidature, 49 d'entre eux ont été labellisés (41 communes et 8 associations locales). Les producteurs ornementaux participent à ce projet via le réseau 'Horticulteurs & Pépiniéristes de Wallonie' Ils font partie du jury et visitent les communes candidates. Les communes lauréates reçoivent un bon d'achat valable chez les Artisans du Végétal.

8. Calcul du Prix de revient

Avec l'inflation record et l'augmentation vertigineuse des prix des jeunes plants, des pots, du terreau, des engrais, de l'énergie et de la main-d'œuvre, beaucoup de producteurs se demandent quel prix de vente ils doivent fixer pour garder une marge qui permette de pérenniser leur entreprise. Ils ne peuvent pas non plus mettre des prix trop hauts qui risqueraient de leur faire perdre leur clientèle et où ils ne seraient plus compétitifs par rapport aux jardinerie ou grandes surfaces. Ils ont donc demandé au Centre Pilote pour l'horticulture ornementale (CEHW) et au Collège des Producteurs de faire une étude de l'évolution du prix de revient entre 2019 et 2022 pour objectiver l'augmentation du coût de production des plantes annuelles. 5 producteurs wallons de différentes tailles, de différentes régions qui vendent en gros ou directement au particulier ont été interrogés afin d'obtenir une estimation moyenne reflétant l'ensemble des producteurs wallons. L'étude fait également la distinction entre les plantes issues de semis (impatiens, bégonias, ...) et les plantes de boutures (géraniums, surfinias, ...) Les résultats de l'étude ont été présentés aux horticulteurs wallons fin février pour que chacun puisse se positionner dans l'établissement de sa liste de prix de vente 2022 en toute connaissance de cause. De manière globale, les horticulteurs wallons devraient augmenter leurs prix de vente de l'ordre de 10% pour maintenir leur marge. Mais l'analyse montre aussi que la marge était déjà très faible en 2019 pour les plantes issues de semis et qu'il est préférable d'envisager une augmentation de l'ordre de 15% pour ce type de plantes.

9. Divers

Pa de divers



LISTE DES PARTICIPANTS

Producteurs

Frédéric DROEVEN (visio)

Roger FICHANT

Raynald MAITREJEAN

Romain MAITREJEAN

Jean-François MICHAUX

Jean-Luc MONSEU

Bertrand PIROTHON

Yves PIROTHON

Magali PONCELET

Robert PONCELET

Didier PONCIN

Non Producteurs

Anaïs CORDIER

Didier ERNOULD

Alain GRIFNEE

Hélène KLINKENBERG

Alain SERVAIS

Alain STREPENNE

Isabelle TASIAUX

Claude VANHEMELEN (visio)

Françoise Bélanger